



Établissements d'éducation postsecondaire des Premières Nations

Fiche de renseignements

Mandatés par les Premières Nations, les établissements d'enseignement postsecondaire des Premières Nations (EPN) répondent aux divers besoins du marché du travail en offrant une gamme variée de programmes de qualité - dont l'éducation des adultes, des programmes communautaires et des programmes collégiaux et universitaires - enracinés dans la culture et la pédagogie des Premières Nations. La portée de la présente fiche de renseignements est limitée par la disponibilité des données et ne reflète pas entièrement le soutien nécessaire aux établissements d'enseignement postsecondaire des Premières Nations.

Aperçu des établissements d'enseignement postsecondaire des Premières Nations

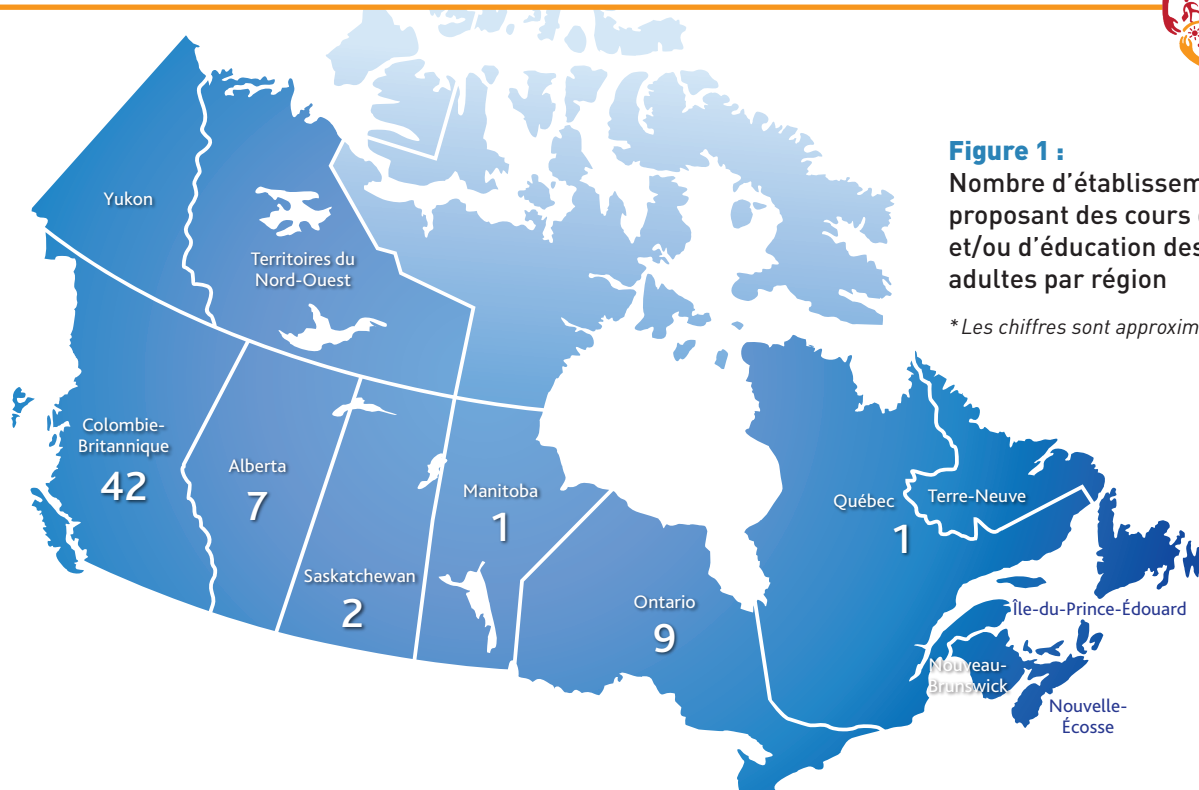


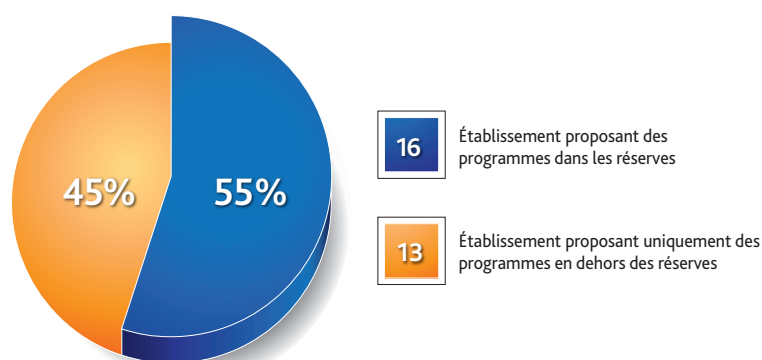
Figure 1 :
Nombre d'établissements
proposant des cours d'EPS
et/ou d'éducation des
adultes par région

* Les chiffres sont approximatifs

Les établissements d'enseignement postsecondaire des Premières Nations en bref

- Plus de 60 établissements des Premières Nations offrent des programmes d'études postsecondaires au Canada.
- Parmi les établissements analysés, environ 55 % des EPN offrent des programmes dans les réserves et 45 % offrent uniquement des programmes en dehors des réserves.
- Les plus petits EPN accueillent environ 50 étudiants par an, tandis que les plus grands accueillent environ 2 450 étudiants par an.
- Les EPN possèdent des caractéristiques uniques comme leur gouvernance, leurs services aux étudiants, l'élaboration et la prestation de programmes, les programmes linguistiques et culturels, le personnel et le renforcement des capacités des communautés.¹

Figure 2 : Établissements d'éducation des Premières Nations à l'intérieur et à l'extérieur des réserves



Source : Données calculées sur la base de documents publics et d'informations figurant sur le site Web. Données recueillies auprès de 29 établissements constituant l'échantillon.

¹ Divers établissements des Premières Nations ont soumis des profils dans le cadre de la recherche sur l'établissement des coûts. Pour en savoir plus, consultez le site [Éducation - Assemblée des Premières Nations \(afn.ca\)](http://Éducation - Assemblée des Premières Nations (afn.ca)).



Établissements d'éducation postsecondaire des Premières Nations

Fiche de renseignements

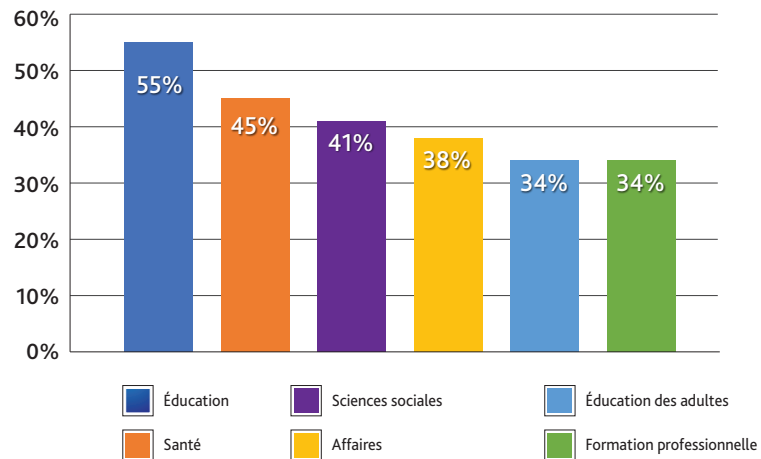
APERÇU DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE DES PREMIÈRES NATIONS



Sur les 29 établissements d'enseignement postsecondaire des Premières Nations ayant fait l'objet d'une analyse :

- Plus de la moitié des EPN proposent des programmes dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement.
- Près de la moitié des EPN proposent des programmes dans les domaines de la santé, du travail social, des services sociaux et des affaires.
- D'autres grands domaines pour les EPN sont l'éducation de base des adultes, les programmes de mise à niveau et les métiers.

Figure 3 : Les six principaux domaines de programmes offerts par les établissements d'enseignement postsecondaire des Premières Nations

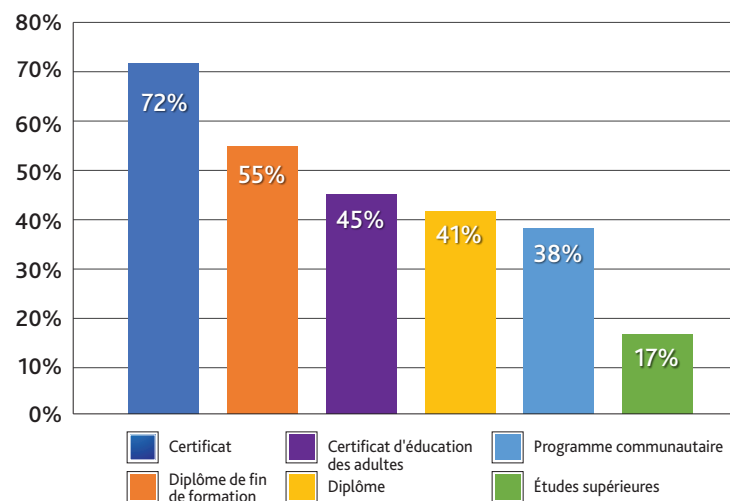


Source : Données calculées sur la base de documents publics et d'informations figurant sur le site Web. Données recueillies auprès de 29 établissements constituant l'échantillon.

En termes de niveaux de programme :

- La majorité des EPN proposent des programmes sanctionnés par un certificat et plus de la moitié d'entre eux proposent des programmes sanctionnés par un diplôme.
- Plus de 40 % des EPN proposent des formations pour adultes et des programmes sanctionnés par un diplôme.
- Les programmes communautaires et les programmes de formation sont courants dans les petits EPN.
- Certains EPN proposent des programmes d'études supérieures,² dont :
 - **Université des Premières Nations du Canada**, maîtrise en éducation en langues autochtones, maîtrise en travail social autochtone;
 - **Kenjgewin Teg**, maîtrise en travail social et maîtrise en éducation;
 - **ITPN**, anciennement **Institut technique des Premières Nations**, maîtrise en travail social.

Figure 4 : Établissements d'enseignement postsecondaire des Premières Nations - Pourcentage d'établissements offrant différents niveaux de programme



Source : Données calculées sur la base de documents publics et d'informations figurant sur le site Web. Données recueillies auprès de 29 établissements constituant l'échantillon.

² La liste établie à partir de documents publics et d'informations figurant sur le site Web peut ne pas être exhaustive.



Établissements d'éducation postsecondaire des Premières Nations

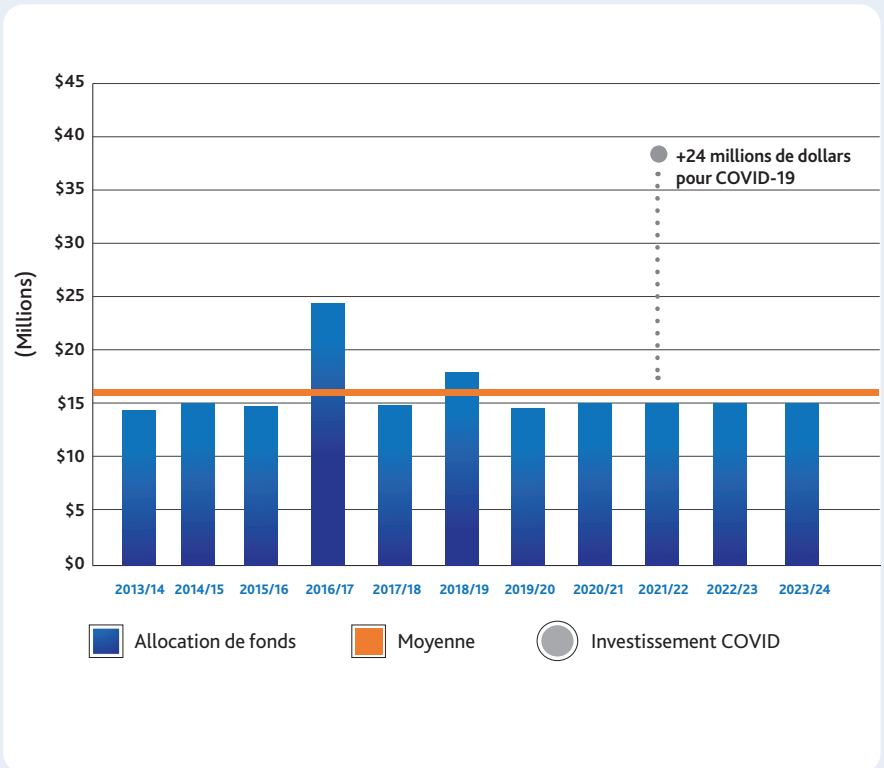
Fiche de renseignements

PROGRAMME DE PARTENARIATS POSTSECONDAIRES - FINANCEMENT DES ÉTABLISSEMENTS POSTSECONDAIRES DES PREMIÈRES NATIONS

Les EPN ont toujours souligné le manque de financement stable, d'investissements et de voies d'accréditation comme constituant des obstacles à leur longévité et à leur croissance. Le seul mécanisme permettant au gouvernement fédéral d'allouer des fonds aux établissements d'enseignement postsecondaire des Premières Nations (EPN) est le Programme de partenariats postsecondaires (PPPS).

- Le PPPS est un programme basé sur des propositions qui aide les EPN et les communautés à élaborer et à offrir des programmes d'enseignement postsecondaire aux étudiants des Premières Nations.
- En 2020-2021, le PPPS a été régionalisé afin d'offrir aux Premières Nations la possibilité d'administrer le programme à l'échelle régionale et de mieux assurer un contrôle de l'éducation des Premières Nations par les Premières Nations.
- Le financement dans le cadre du PPPS n'a pas augmenté au cours des dix dernières années. En moyenne, 15 millions de dollars ont été mis à la disposition des établissements des Premières Nations chaque année dans le cadre d'une approche fondée sur des propositions, malgré la croissance de la population des Premières Nations.
- Les établissements d'enseignement postsecondaire des Premières Nations ont besoin d'un investissement de 29 959 \$ par étudiant pour assurer au mieux leur maintien et leur croissance à long terme, notamment en offrant des programmes et des services plus diversifiés.
- La présentation prébudgétaire de l'APN pour 2024 estime que 1,03 milliard de dollars sur cinq ans est nécessaire pour appuyer adéquatement les EPN, en commençant par 195 millions de dollars la première année et en augmentant progressivement jusqu'à 219 millions de dollars la cinquième année, par rapport à la moyenne de 15 millions de dollars dont disposent actuellement les EPN.

Figure 5 : Financement du PPPS 2013-2023



Source : Services aux Autochtones Canada - Programme de partenariats postsecondaires : Projets sélectionnés 2013-2023

Expérience des étudiants

Dans une enquête nationale menée auprès de plus de 200 étudiants autochtones inscrits dans des programmes d'études postsecondaires, les étudiants ont indiqué qu'ils avaient eu une expérience d'apprentissage positive dans les EPN, où la culture autochtone est traitée comme une « priorité plutôt que comme un accommodement ». ³



Les étudiants qui fréquentent un établissement postsecondaire des Premières Nations :

- 60 % ont déclaré que des méthodes d'enseignement autochtones sont proposées en permanence.
- 80 % du temps, les modes de connaissances autochtones sont respectés. *



Les étudiants qui fréquentent un établissement d'enseignement postsecondaire n'appartenant pas aux Premières Nations :

- 20 % ont déclaré que les méthodes d'enseignement autochtones sont proposées en permanence.
- 40 % ont estimé que les modes de connaissances autochtones étaient rarement ou jamais représentés. *

³ * Source : Indspire, 2018. L'expérience post-secondaire des étudiants autochtones selon le Résumé des conclusions de la Commission de vérité et réconciliation. Septembre 2018.